



Synalaf
Syndicat National
des Labels Avicoles de France



COMMUNIQUE DE PRESSE
ASSEMBLEE GENERALE DU SYNALAF DU 22/06/07

LES VOLAILLES FERMIERES LABEL ROUGE CONVOITEES PAR LES EUROPEENS

Vendredi 22 juin s'est tenue à Reims l'Assemblée Générale du SYNALAF. Une AG réunissant plusieurs représentants de Bruxelles qui ont reconnu nous envier notre Label Rouge avicole et ses principes fondamentaux, à savoir son respect du bien-être animal, son modèle d'agriculture durable, sa qualité supérieure et son ancrage territorial.

SYNALAF : UNE ACTUALITE FAITE DE GRANDS PROJETS

Après une année difficile, le SYNALAF se veut plus que jamais dynamique et présente sa nouvelle signature **«Choisir une volaille fermière Label Rouge, c'est bon pour moi et pour la nature»**. Un message fort pour défendre les valeurs des Volailles Fermières Label effectivement si bien reconnues, mais aussi associer l'acte d'achat volaille à une démarche de consommation citoyenne.

Lors de son AG, le Syndicat a souhaité insister sur la nécessité de **valoriser la production** et de mieux répercuter la hausse des charges sur les prix de vente. Il est nécessaire de soutenir les éleveurs et la filière de production.

Enfin, le SYNALAF a rappelé la poursuite de ses travaux en termes de développement de **nouveaux produits** (découpes, hallal) et de **marchés porteurs** (RHD).

IGP ET LABEL ROUGE, deux démarches complémentaires

Eric Cachan, Président du SYNALAF, a interpellé Marion Zalay, Directrice de l'INAO, pour rappeler que le Syndicat souhaitait être force de propositions sur les dossiers transversaux IGP, Label Rouge et Biologiques. Il a également insisté sur la nécessité de veiller à ce que **réalisme, pragmatisme et réactivité** soient toujours de mises dans les procédures du nouvel Institut.

Sur la séparation des signes IGP et Label Rouge introduite dans la nouvelle ordonnance, **le SYNALAF défend la possibilité de maintenir le lien IGP / Label Rouge**. Les Volailles Fermières veulent revendiquer à la fois leur qualité supérieure via leur logo Label Rouge tout comme leurs spécificités régionales reconnues par le logo IGP. Cette préoccupation sera d'ailleurs une des missions de la nouvelle **Fédération Label Rouge**, créée en juin 2007.

LE LABEL ROUGE, UN MODELE POUR L'EUROPE...

La table ronde de l'AG 2007 a réuni des professionnels européens : André Gavinelli, de la DG Sanco à la Commission européenne et Sonja Van Tichelen, Directrice d'Eurogroup for Animals. Tous deux ont souligné que les Volailles Fermières Label Rouge étaient un modèle pour l'Europe. A ce sujet André Gavinelli a déclaré que **«le Label Rouge était jaloué en volailles et en œufs, et que son mode d'élevage devrait d'ailleurs être étendu à d'autres pays»**.

Par ailleurs, la mobilisation du SYNALAF sur le plan européen permet d'adresser deux messages. Le premier concerne un projet de logo « bien-être animal ». Le Syndicat n'est pas favorable à un tel étiquetage qui nivellerait vers le bas, considérant que **la notion de bien-être animal doit prendre en compte la notion de qualité produit**. Second message, le Synalaf et le représentant du Ministère de l'Agriculture ont déclaré ne pas être favorable à un projet de label « Qualité UE », en cours d'étude à Bruxelles, qui apporterait une confusion supplémentaire par rapport aux signes officiels de qualité déjà existants.

Enfin, le SYNALAF a rappelé la création en mai 2007 de **l'ERPA «Association Européenne de Volailles Rurales»** qui fédère les volailles sous signes de qualité élevées en plein air (LR, IGP, Bio), mais aussi les élevages à caractère plus familial de plusieurs pays (France, Italie, Espagne, Grèce, Portugal). Oscar Berlanda, producteur italien, a été nommé président de l'ERPA, et son siège est basé au Synalaf.

BONNE NOUVELLE POUR LES VOLAILLES ET OEUFS BIOLOGIQUES

Philippe Mérillon, Chef de service DGPEI du Ministère de l'Agriculture, présent à l'AG de vendredi dernier, a confirmé la mise en application au 1^{er} janvier 2009 d'un nouveau règlement-cadre européen sur l'agriculture biologique. Le SYNALAF est **satisfait de l'harmonisation européenne** apportée par ce nouveau règlement qui devrait relancer la production de volailles et œufs biologiques en France et leurs ventes à l'export. Toutefois, au niveau du règlement d'application en préparation, le SYNALAF **sera vigilant à ce que les fondamentaux de l'agriculture biologique et les critères d'élevage soient respectés**.

**« FAIRE LE CHOIX DE VOLAILLES ET OEUFS LABEL ROUGE OU BIO
C'EST BON POUR MOI ET POUR LA NATURE »**